

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 892

28 avril 2009

SOMMAIRE

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A.	42814	Mirabella	42805
Active Capital Securities Holdings S.A. ..	42776	MS Equity Financing Services (Luxem- bourg) S.à r.l.	42797
Äert Sekretariat S.à r.l.	42770	Nordea Alternative Investment	42806
Aleph Consulting	42815	Nordea Specialised Investment Fund, SI- CAV-FIS	42815
Allegrove Capital S.à r.l.	42785	Ortalis Holdings S.à r.l.	42800
Apollo ELP S.à r.l.	42812	Paladina S.à r.l.	42807
Apollo ELP S.à r.l.	42814	Parfiso S.A.	42805
Apollo ELP S.à r.l.	42813	P.H. Invest S.A.	42792
Apollo ELP Sicar	42812	ProLogis Poland LV S.à r.l.	42770
Apollo ELP Sicar	42814	Sarasin Investmentfonds	42812
Apollo ELP Sicar	42813	Servitia	42800
Apollo USLP S.à r.l.	42816	South Pole Holding S.A.	42789
Apollo USLP Sicar	42816	South Pole Holding S.A.	42804
Attalya	42775	SSC	42795
B.R.E. S.A.	42787	Stodiek Beteiligung I S.à r.l.	42779
British Marine Holdings II S.A.	42814	Summit Partners III S.à r.l.	42779
British Marine Holdings S.A.	42815	Summit Partners SFB S.à r.l.	42779
British Marine Luxembourg S.A.	42816	Summit Partners VI-B S.à r.l.	42772
Central Auto S.A.	42782	Summit Partners VP-B S.à r.l.	42772
COLT Lux Finance S.à r.l.	42801	Terra Forest s.à r.l.	42790
CTI Systems S.A.	42790	Threadneedle Asset Management Hol- dings Sàrl	42799
D.B.N. S.A.	42804	Tracol Construction S.A.	42816
Euro RD Pharma	42787	TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l.	42795
F.A.M. Fund	42793	TS Elisenhof Holdings S.à r.l.	42791
F.A.M. Personal Fund	42812	TS Kingsway Investment S. à r.l.	42793
G.A. - Fund -L	42813	United Healthcare Bulgaria S.à r.l.	42807
Galente S.A.	42776	Vierfin Holding S.A.	42789
Holdarion S.à r.l.	42806	Zarlux S.A.	42800
Indesit Company South America S.A.	42801		
IPConcept Fund Management S.A.	42805		
Light Im- Export Luxembourg	42797		
Milestone Finance Holding Company S.A.	42804		

Äert Sekretariat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3396 Roeser, 10A, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 68.689.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

15.04.2009.

Äert Sekretariat S.à r.l.

10a, rue de l'Alzette

L-3396 Roeser

Signature

Référence de publication: 2009047095/1972/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01063. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

ProLogis Poland LV S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.532.

In the year two thousand nine, on the twenty-fifth day of March.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

ProLogis Developments Holding S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under the number B 69.082,

here represented by Mr Marc BECKER, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on March 24, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole actual shareholder of ProLogis Poland LV S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle having its registered office at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, incorporated by deed of the undersigned notary on 12 January 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 743 of 12 April 2006.

- That the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of one hundred and twenty-five thousand euros (EUR 125,000) to bring it from its present amount of fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) to the amount of one hundred and forty thousand euros (EUR 140,000) by the issuance of five thousand (5,000) new shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The sole shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe for the five thousand (5,000) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash, so that the amount of one hundred and twenty-five thousand euros (EUR 125,000) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's share capital is fixed at one hundred and forty thousand euros (EUR 140,000) represented by five thousand six hundred (5,600) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings."

There being no further business, the meeting is terminated.

42771

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-cinq mars.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

ProLogis Developments Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, Boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 69.082,

ici représentée par Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 24 mars 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société ProLogis Poland LV S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, constituée suivant acte du notaire soussigné du 12 janvier 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 743 du 12 avril 2006.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cent vingt cinq mille euros (125.000.- EUR) pour porter son montant actuel de quinze mille euros (15.000.- EUR) à cent quarante mille euros (140.000.- EUR) par l'émission de cinq mille (5.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'associé unique déclare souscrire les cinq mille (5.000) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en espèces de sorte que le montant de cent vingt cinq mille euros (125.000.- EUR) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique déclare modifier l'article 6 des statuts comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent quarante mille euros (140.000.- EUR) représenté par cinq mille six cents (5.600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M.BECKER, G.LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} avril 2009. Relation: LAC/2009/12795. Reçu: soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009048363/220/92.

(090055769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2009.

**Summit Partners VP-B S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Summit Partners VI-B S.à r.l.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 128.628.

In the year two thousand and nine, on the thirteenth day of March.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B, L.P., a limited partnership company organized under the laws of the State of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.P., a limited partnership duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.L.C., a limited liability, having its registered office at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

here represented by Mrs Séverine Cailteux-Lambert, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Boston, USA on 12 March 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of SUMMIT PARTNERS VI-B S.à r.l., (hereafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 128.628, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 16 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 24 July 2007, number 1539.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Decision concerning the termination of the mandate of Ernst & Young S.A. as statutory auditor and discharge to be given for the execution of its mandate until this date.
2. Removal of article 22 relating to the supervision of the operations of the Company by one or several statutory auditors, and renumbering of the subsequent articles.
3. Presentation of the report of the Board of Managers.
4. Presentation and approval of the annual accounts as at 31 December 2007.
5. Allocation of the result.
6. Discharge to be granted to the Board of Managers.
7. Change of the Company's name from Summit Partners VI-B S.à r.l. to Summit Partners VP-B S.à r.l., and subsequent modification of the article 4 of the articles of incorporation.
8. Resignation of Mr Nico Kruchten and Mr Lennart Stenke as managers B of the Company and discharge for the execution of their mandate.
9. Appointment of Mr Abdelhakim Chagaar and Mr Frédéric Gardeur as managers B of the Company.
10. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides the termination of the mandate of Ernst & Young S.A. as statutory auditor and, by special vote, grants discharge for the execution of its mandate until this date.

Second resolution

The sole shareholder decides to delete article 22 of the articles of incorporation of the Company relating to the supervision of the operations of the Company by one or several statutory auditors, and to renumber the subsequent articles.

Third resolution

The sole shareholder adopts the report of the board of managers. A copy of the report will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Fourth resolution

The sole shareholder approves the annual accounts as at 31 December 2007. A copy of the said annual accounts will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to allocate the results made by the Company in 2007 as follows:

Loss for the financial year as at December 31, 2007	EUR - 581.310,46
Result to be carried forward to the following financial year	EUR - 581.310,46

Sixth resolution

The sole shareholder, by special vote, decides to grant discharge to members of the board of managers for their mandate up to this date.

Seventh resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company from Summit Partners VI-B S.à r.l. into Summit Partners VP-B S.à r.l., and to modify article 4 of the articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 4.** The Company will assume the name of "Summit Partners VP-B S.à r.l."."

Eighth resolution

The sole shareholder accepts the resignation of Mr Nico Kruchten and Mr Lennart Stenke as managers B of the Company and, by special vote, grants discharge for the execution of their mandate.

Ninth resolution

The sole shareholder decides to appoint:

- Mr Habelhakim Chagaar, Manager, born on 3 March 1979 in Mont-Saint-Martin (France), with professional address in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch; and
 - Mr Frédéric Gardeur, Manager, born on 11 July 1972 in Messancy (Belgium), with professional address in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,
- as new managers B of the Company for an unlimited period.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize mars.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'État du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.P. un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.L.C., une limited liability company ayant son siège social à 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Madame Séverine Cailteux-Lambert, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston, USA, le 12 mars 2009.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de la société SUMMIT PARTNERS VI-B S.à r.l., (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.628, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 16 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 24 juillet 2007, numéro 1539.

Le comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, délibère selon l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision concernant la fin du mandat de Ernst & Young S.A. de sa fonction de commissaire et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
2. Suppression de l'article 22 relatif à la surveillance des opérations de la Société par un ou plusieurs commissaires et renumérotation des articles.
3. Présentation du rapport du conseil de gérance.
4. Présentation and approbation des comptes annuels arrêtés 31 décembre 2007.
5. Allocation du résultat.
6. Décharge à donner au conseil de gérance.
7. Changement de la dénomination de la Société de Summit Partners VI-B S.à r.l. en Summit Partners VP-B S.à r.l., et modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société.
8. Démissions de Monsieur Nico Kruchten et Monsieur Lennart Stenke de leur poste de gérant B de la Société.
9. Nomination de Monsieur Abdelhakim Chagaar de Monsieur Frédéric Gardeur en tant que gérants B de la Société.
10. Divers.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a prié le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de mettre fin au mandat de Ernst & Young S.A. de sa fonction de commissaire et, par vote spécial, lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de supprimer l'article 22 des statuts de la Société relatif à la surveillance des opérations de la Société par un ou plusieurs commissaires et de renuméroter les articles suivants.

Troisième résolution

L'associé unique approuve le rapport du conseil de gérance. Une copie dudit rapport restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007. Une copie desdits comptes annuels restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'allouer le résultat réalisé par la Société en 2007 comme suit;

Pertes pour l'exercice social arrêté au 31 décembre 2007	EUR	- 581.310,46
Résultat à reporter à l'exercice social suivant	EUR	- 581.310,46

Sixième résolution

L'associé unique, par vote spécial, décide de donner décharge aux membres du conseil de gérance pour leurs mandats jusqu'à la date de la présente assemblée.

Septième résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination de la Société de Summit Partners VI-B S.à r.l. en Summit Partners VP-B S.à r.l., et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société prend la dénomination de "Summit Partners VP-B S.à r.l." "

Huitième résolution

L'associé unique accepte les démissions de Monsieur Nico Kruchten et Monsieur Lennart Stenke de leur poste de gérant B de la Société et, par vote spécial, leur accorde décharge pour leurs mandats jusqu'à la date de la présente assemblée.

Neuvième résolution

L'associé unique décide de nommer:

- Monsieur Abdelhakim Chagaar, Manager, né le 3 mars 1979 à Mont-Saint-Martin (France), avec adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch et
 - Monsieur Frédéric Gardeur, Manager, né le 11 juillet 1972 à Messancy (Belgique) avec adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch
- en tant que nouveaux gérants de classe B de la Société pour une période illimitée.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. CAILTEUX-LAMBERT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. LAC/2009/10221. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 4 avril 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009047153/7241/173.

(090054000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

Attalya, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 135.771.

L'an deux mil neuf, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

- Monsieur Alain CIESLIK, employé informatique, né à Charleroi (B), le 28 août 1973, demeurant à L-2734 Luxembourg, 25, rue de Wiltz;
- Madame Laetitia KLADO, employée privée, née à Boitsfort (B), le 16 octobre 1975, demeurant à B-1180 Bruxelles, 180, avenue de Messidor;

Lesquels comparants, présents ou tels que repré sentés, ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée ATTALYA S.à.r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER, de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 484 du 26 février 2008, non modifiée à ce jour;

- qu'elle est inscrite au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 135.771;

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune;

- que les comparants sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée "ATTALYA" avec siège social à Luxembourg;

-que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite les comparants, tel que représentés, ont requis le notaire instrumentant d'acter ses décisions prises sur l'ordre du jour:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège de la société de Luxembourg à L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss et de modifier en conséquence l'article 2 alinéa 1 des statuts comme suit:

" **Art. 3. (alinéa 1^{er})**. Le siège social de la société est établi dans la commune de Weiswampach."

Deuxième résolution

Les associés modifient l'article 5 alinéa 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1^{er})**. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, Il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Cieslik, L. Klado, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 2 mars 2009 - WIL/2009/187 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 mars 2009.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2009047139/2724/47.

(090054158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Galente S.A., Société Anonyme,
(anc. Active Capital Securities Holdings S.A.).**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 60.862.

In the year two thousand and nine, the twenty-seventh day of March.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability company "ACTIVE CAPITAL SECURITIES HOLDINGS S.A." a société anonyme incorporated under Luxembourg law having its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel

Incorporated under the name of QUEENSDALE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. by a deed of Maître Gérard LECUIT, notary then residing in Hesperange, on September 4th, 1997, published in the Mémorial C, number 711 of December 19th, 1997

modified by a deed of of Maître Gérard LECUIT, notary then residing in Hesperange, on February 14th, 2002, published in the Mémorial C, number 912 of June 14th, 2002

registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 60.862

The meeting was opened at 2.20 p.m. and was presided by Mrs Anita DOS SANTOS, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mrs Diana HOFFMANN, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1.- Change the name of the Company into GALENTE S.A. and to amend in consequence Article 1 of the Articles of Incorporation.

2.- Accept the resignations of the members of the Board of directors.

3.- Appointment of the new directors of the Company

4.- Confirmation of the statutory auditor.

5.- Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

III) The attendance list shows that the whole capital of de Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which was adopted by unanimous vote.

First resolution

The General Meeting decides change the name of the Company into GALENTE S.A. and to amend in consequence Article 1 of the Articles of Incorporation which shall have the following wording:

" **Art. 1.** There exist a public limited liability company ("société anonyme") under the name of GALENTE S.A."

Second resolution

The General Meeting accepts the resignations of all the members of the Board, MAITLAND TRUST (LUXEMBOURG) S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. and grants them full discharge for their mandates.

Third resolution

The General Meeting appoints as new members of the Board for a period of 6 years:

- Mr Christian TAILLEUR, director, born on May 17th, 1967 in Metz (France) residing professionally in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, and

- Mr Keimpe REITSMA, director, born on June 12th, 1956 in Leiden (Pays-Bas) residing professionally in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

- Mr John KLEYNHANS, director, born on October 30th, 1969 in Oberholzer (Afrique du Sud), residing professionally in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Their mandates will be valid.

Fourth resolution

The General Meeting confirms for a period of six years as statutory auditor IB Management Services S.A. a public limited liability company, having its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel (RCS Luxembourg N °B.47.699)

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 2.30 p.m.

Valuation

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at 1,000.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français:

L'an deux mil neuf, le vingt-sept mars.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ACTIVE CAPITAL SECURITIES HOLDINGS S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel

constituée sous le nom de QUEENSDALE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 4 septembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 711 du 19 décembre 1997

modifié suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 14 février 2002, publié au Mémorial C, numéro 912 du 14 juin 2002

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 60.862

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.20 heures sous la présidence de Mademoiselle Anita DOS SANTOS, employée, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg.

La présidente nomme comme secrétaire Mademoiselle Diana HOFFMANN, employée, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Changement du nom de la Société en GALENTE S.A. et en conséquence modification de l'Article 1^{er} des statuts
- 2.- Acceptation de la démission des administrateurs
- 3.- Nomination de nouveaux administrateurs
- 4.- Confirmation du commissaire aux comptes.
- 5.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer le nom de la Société en GALENTE S.A. et en conséquence de modifier l'Article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de GALENTE S.A."

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs MAITLAND TRUST (LUXEMBOURG) S.A., THIBAULT MANAGEMENT SERVICES S.A. and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A et leur confère pleine et entière décharge, pour l'exécution de leur mandats.

Troisième résolution

L'assemblée nomme pour une période de six comme membres du Conseil d'administration:

- M. Christian TAILLEUR, administrateur, né le 17 mai 1967 à Metz (France) demeurant professionnellement à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, and
- M. Keimpe REITSMA, administrateur, né le 12 juin 1956 à Leiden (Pays-Bas) demeurant professionnellement à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
- M. John KLEYNHANS, administrateur, né à Oberholzer (Afrique du Sud) le 30 octobre 1969, demeurant professionnellement à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Quatrième résolution

L'assemblée confirme pour une période de six aux fonctions de commissaire aux comptes:

IB Management Services S.A. une société anonyme ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel (RCS Luxembourg N°B.47.699)

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.000,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. DOS SANTOS, D. HOFFMANN, H. DA CRUZ, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} avril 2009. Relation: LAC/2009/12720. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047270/206/145.

(090054501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

Stodiek Beteiligung I S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.244.

—
Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 29 janvier 2009

1. Le nombre des gérants a été augmenté de 3 (trois) à 5 (cinq).
2. Mme Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.
3. Mme Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.
4. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant demeurant au Luxembourg et d'un autre gérant.

Luxembourg, le 02/04/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour STODIEK BETEILIGUNG I S. à r. l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009047497/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01677. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

**Summit Partners SFB S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Summit Partners III S.à r.l.).**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 111.798.

—
In the year two thousand and nine, on the thirteenth day of March.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. SUMMIT VENTURES VI-A, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, a limited partnership, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, USA, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,
2. SUMMIT VENTURES VI-B, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, a limited partnership, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

3. SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, a limited partnership, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, USA, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

4. SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, a limited partnership, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, USA, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

5. SUMMIT INVESTORS VI, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, a limited partnership, duly represented by SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, USA, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

6. SUMMIT SUBORDINATED DEBT FUND III-A, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS SD III, LLC, a limited partnership, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS SD III, L.P., a limited liability company organized under the laws of Delaware, USA, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

7. SUMMIT SUBORDINATED DEBT FUND III-B, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, USA, represented by its general partner SUMMIT PARTNERS SD III, LLC, a limited partnership, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS SD III, L.P., a limited liability company organized under the laws of Delaware, USA, registered under the Delaware Division of Corporation under number 2930766, all having their business address at 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, USA,

all of them here represented by Mrs Séverine Cailteux-Lambert, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies under private seal given in Boston, USA on 12 March 2009.

8. K&E Investments Partners, L.L.C. - 2005 DIF, a limited liability company, organized under the laws of Illinois, USA, organized under the laws of Illinois, USA, having its business address in 200 East Randolph Drive, Chicago IL-60601-6636, USA,

here represented by Mrs Séverine Cailteux-Lambert, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given in Chicago, USA on 10 March 2009.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole shareholders of SUMMIT PARTNERS III S.à r.l., (hereafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 111.798, incorporated pursuant to a notarial deed on 18 October 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 22 February 2006, number 387.

The appearing parties, represented as stated above, representing the entire share capital, then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Change of the Company's name from Summit Partners III S.à r.l. to Summit Partners SFB S.à r.l., and subsequent modification of article 4 of the articles of incorporation.

2. Decision concerning the termination of the mandate of Ernst & Young S.A. as statutory auditor and discharge to be given for the execution of its mandate until this date.

3. Suppression of article 24 relating to the supervision of the operations of the Company by one or several statutory auditors, and renumbering of the subsequent articles.

4. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the following agenda, the appearing parties, representing the whole corporate capital, require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to change the name of the Company from Summit Partners III S.à r.l. into Summit Partners SFB S.à r.l., and to modify article 4 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

" **Art. 4.** The Company will assume the name of "Summit Partners SFB S.à r.l."."

Second resolution

The shareholders decide the termination of the mandate of Ernst & Young S.A. as statutory auditor and, by special vote, grant discharge for the execution of its mandate until this date.

Third resolution

The shareholders decide to delete article 24 of the articles of incorporation of the Company relating to the supervision of the operations of the Company by one or several statutory auditors, and to renumber the subsequent articles.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize mars.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. SUMMIT VENTURES VI-A, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

2. SUMMIT VENTURES VI-B, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

3. SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

4. SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

5. SUMMIT INVESTORS VI, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), LP, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

6. SUMMIT SUBORDINATED DEBT FUND III-A, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS SD III, LLC, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS SD III, L.P., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222, Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

7. SUMMIT SUBORDINATED DEBT FUND III-B, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS SD III, LLC, un limited partnership, dûment représenté par son general partner SUMMIT PARTNERS SD III, L.P., une limited liability company constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant tous leur siège social au 222 Berkeley Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique,

tous ici représentés par Mrs Séverine Cailteux-Lambert, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé données à Boston, USA, le 12 mars 2009.

8. K&E Investments Partners, L.L.C. - 2005 DIF, un limited liability company, constituée selon les lois de l'Etat de l'Illinois, USA, ayant son siège social au 200 East Randolph Drive, Chicago IL-60601-6636, USA,

ici représenté par Mrs Séverine Cailteux-Lambert, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé données à Chicago, USA, le 10 mars 2009.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, sont les seuls associés de la société SUMMIT PARTNERS III S.à r.L. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.798, constituée suivant acte notarié du 18 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 février 2006, numéro 387.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, délibèrent selon l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société de Summit Partners III S.à r.l. en Summit Partners SFB S.à r.l. et modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société.

2. Décision concernant la fin du mandat de Ernst & Young S.A. de sa fonction de commissaire et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.

3. Suppression de l'article 24 relatif à la surveillance des opérations de la Société par un ou plusieurs commissaires et renumérotation des articles.

4. Divers.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont prié le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la Société de Summit Partners III S.à r.l. en Summit Partners SFB S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de «Summit Partners SFB S.à r.l.»»

Deuxième résolution

Les associés décident de mettre fin au mandat de Ernst & Young S.A. de sa fonction de commissaire et, par vote spécial, lui accordent décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Les associés décident de supprimer l'article 24 des statuts de la Société relatif à la surveillance des opérations de la Société par un ou plusieurs commissaires et de renuméroter les articles suivants.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. CAILTEUX-LAMBERT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. LAC / 2009 / 10218. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 4 avril 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009047152/7241/171.

(090054008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

Central Auto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5652 Mondorf-les-Bains, 1, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 145.771.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1) Monsieur Vincent BEINING, employé privé, né à Forbach, (France), le 22 novembre 1969, demeurant à F-57320 Neunkirchen-Les-Bouzonville, 4, rue de la Douane, (France).

2) Monsieur Jean-François BEINING, dirigeant de société, né à Forbach, (France), le 18 avril 1971, demeurant à F-57350 Schoeneck, 15, impasse des Frênes, (France).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "CENTRAL AUTO S.A.", laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger:

- le commerce de moyens de transports automoteurs neufs ou d'occasion, la location de moyens de transports et machines automotrices sans chauffeur, ainsi que le commerce des articles de la branche.

- l'achat, vente et commercialisation de toutes pièces, accessoires ou équipements entrant dans le cadre de moyens de transports et autres.

La Société a également pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra enfin effectuer toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tout concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 3. Le siège social est établi dans la Ville de Mondorf-les-Bains, (Grand-Duché de Luxembourg).

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger par simple décision du Conseil d'administration et ce jusqu'à disparition desdits événements. La Société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR), représenté par MILLE (1.000) actions chacune d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la Société peut-être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification statutaires.

La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la Loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la Société est fixé à la somme de TROIS CENT DIX MILLE EUROS (310.000,- EUR), représenté par DIX MILLE (10.000) actions, chacune d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution du 27 mars 2009 au Mémorial, Recueil Spécial, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il est déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la Société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou courrier électronique, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents ou par la Loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la Loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non actionnaires.

La Société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou de la personne déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de juin à quinze heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.
- 3) Exceptionnellement, le premier président du conseil d'administration et le premier administrateur-délégué peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires, désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et Libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Vincent BEINING, prénommé, cinq cents actions	500
2) Monsieur Jean-François BEINING, prénommé, cinq cents actions	<u>500</u>
TOTAL : mille actions	1.000

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

42785

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants pré-mentionnés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Les personnes suivantes sont appelées aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Vincent BEINING, employé privé, né à Forbach, (France), le 22 novembre 1969, demeurant à F-57320 Neunkirchen-Les-Bouzonville, 4, rue de la Douane, (France);
 - b) Monsieur Jean-François BEINING, dirigeant de société, né à Forbach, (France), le 18 avril 1971, demeurant à F-57350 Schoeneck, 15, impasse des Frênes, (France);
 - c) Madame Valérie CORRE, employée privée, née à Forbach, (France), le 3 mars 1971, demeurant à F-57350 Schoeneck, 15, impasse des Frênes, (France).
3. La société anonyme de droit luxembourgeois "BS CONSULTING SA", établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, grand rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 45.486, est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes.
4. Le siège de la Société est établi à L-5652 Mondorf-les-Bains, 1, rue Michel Rodange.
5. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme Monsieur Vincent BEINING, prénommé, aux fonctions:
 - * de président du conseil d'administration, et
 - * d'administrateur-délégué, avec tous pouvoirs d'engager la Société par sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large.
6. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: V. BEINING, J.-F. BEINING et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 avril 2009. Relation: LAC/2009/13136. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009050126/242/153.

(090058095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2009.

Allegrove Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.559.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirtieth of March.

Before Maître Henri BECK, notary residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

LORITO HOLDINGS (GUERNSEY) LIMITED, having its registered office at 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, Les Ruettes Brayas, St. Peter Port, Guernsey GY1 1EW, registered with the Guernsey commercial registry under number 49153,

hereby represented by Ms Catherine PEUTEMAN, private employee, residing professionally in L-2543 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on March 24, 2009,

which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

I.- That the appearing party, represented as said before, is the sole shareholder of the private limited company ALLEGROVE CAPITAL S.à r.l., with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 134.559 (NIN 2007 2463 693).

II.- That the company has a corporate capital of ONE HUNDRED THOUSAND SUISSE FRANCS (CHF 100,000.-), divided into one hundred thousand (100,000) share quotas of ONE SUISSE FRANC (CHF 1.00) each.

III.- That the company has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 13th of December 2007, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations number 145 on January 18th, 2008.

IV.- That the company is not in possession of any real estates or real estates parts.

After these statements, the appearing party, represented as said before, stated and, insofar as necessary resolved, that the company ALLEGROVE CAPITAL S.à r.l. is dissolved and liquidated.

As a result of such dissolution and liquidation:

- its sole shareholder, being the company LORITO HOLDINGS (GUERNSEY) LIMITED, is vested with all assets and liabilities of ALLEGROVE CAPITAL S.à r.l.;

- all the liabilities of the said company have been discharged and the company LORITO HOLDINGS (GUERNSEY) LIMITED will be liable for all contingent, presently unknown, liabilities and all other commitments of the said company, as well as for the expenses of this deed;

- the liquidation of the said company is thus completed and the said company is definitely dissolved and liquidated;

- full and complete discharge is granted to the managers of the company for the proper performance of their duties;

- the books and documents of the dissolved company shall be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved company at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;

- that for the purpose of registration and publication, all powers are granted to the holder of a certified copy of the notarial deed;

- that the register shares record shall be destroyed in the presence of the notary public.

The undersigned notary who knows the English language states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and French text, the English version will be binding.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille neuf, le trente mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché du Luxembourg)

A comparu:

LORITO HOLDINGS (GUERNSEY) LIMITED, avec siège social à 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey GY1 1EW, enregistrée au registre de commerce de Guernsey sous le numéro 49153,

ici représentée par Madame Catherine PEUTEMAN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2543 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 24 mars 2009,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de la société à responsabilité limitée ALLEGROVE CAPITAL S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 134.559 (NIN 2007 2463 693).

II.- Que le capital social de la société s'élève à CENT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 100.000.-), représenté par cent mille (100.000) parts sociales de UN FRANC SUISSE (CHF 1,00) chacune.

III.- Que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 décembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 145 du 18 janvier 2008.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide que la société ALLEGROVE CAPITAL S.à r.l. est dissoute et liquidée.

En conséquence de cette dissolution et liquidation:

- l'associée unique, la société LORITO HOLDINGS (GUERNSEY) LIMITED, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société ALLEGROVE CAPITAL S.à r.l.;

- tout le passif de la prédite société a été réglé et la société LORITO HOLDINGS (GUERNSEY) LIMITED demeurera responsable de toutes dettes imprévues, présentement inconnues, et de tous engagements financiers de la prédite société, aussi bien que des frais qui résulteront de cet acte;

- la liquidation de la prédite société est ainsi achevée, et que partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la société pour l'exercice de leur fonction;

- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la société dissoute à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert;

- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes;

- le registre des parts sociales est à détruire en présence du notaire instrumentant.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la comparante le présent procès verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur demande de la même comparante, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. PEUTEMAN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 01 avril 2009. Relation: ECH/2009/388. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 03 avril 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009047454/201/93.

(090054346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

B.R.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 132.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B.R.E. S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009047844/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04041. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Euro RD Pharma, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 65.164.

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Par-devant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «EURO RD PHARMA», établie à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B No 65.164, constituée originellement sous la dénomination de «RD BIO TECH HOLDING» suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Hesperange, en date du 19 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 675 du 22 septembre 1998.

Le capital social a été converti en euros suivant assemblée générale du 5 novembre 2001, dont l'extrait a été publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 355 du 5 mars 2002.

Les statuts ont encore été modifiés, la société adoptant notamment la dénomination sociale de «RD BIO TECH S.A.», suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, prénommé, en date du 13 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 1 650 du 18 novembre 2002.

Enfin, les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 250 du 2 mars 2004, la société adoptant notamment sa dénomination sociale actuelle de «EURO RD PHARMA».

La séance est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Monsieur Luciano DAL ZOTTO, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire:

Madame Nathalie THUNUS, administrateur de sociétés, demeurant à B-6780 Messancy.

L'Assemblée élit comme scrutateurs:

- 1) Monsieur Guy SCHOSSELER, administrateur de sociétés, demeurant à L-3554 Dudelange;
- 2) Monsieur Nico BECKER, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinq cents (500) actions, sans indication de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de soixante-seize mille deux cent vingt-quatre euros et cinquante et un cents (76 224,51 EUR), sont représentées à la présente Assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations écrites et déclarant avoir pris préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires, des mandataires des actionnaires représentés, ainsi que des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Resteront pareillement annexés au présent acte les pouvoirs des actionnaires représentés.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

- 1) Dissolution de la société;
- 2) Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 3) Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et définition de ses ou de leurs pouvoirs;
- 4) Divers.

L'Assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, et après avoir entendu l'exposé de son Président, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, adoptées à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

Décharge pleine et entière est accordée aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leur mandat, qui prend fin avec l'Assemblée de ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Guy SCHOSSELER, prénommé.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, et en particulier ceux prévus aux articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée générale dans les cas où elle est requise, même dans les cas prévus à l'article 145 de la loi.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisie, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires tout ou partie de ses pouvoirs.

Frais

Les dépenses, charges, frais, rémunérations de toute nature qui incombent à la société en raison du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 14.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la société.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: DAL ZOTTO, SCHOSSELER, BECKER, THUNUS, D'HUART

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 03 avril 2009, Relation: EAC/2009/3905. Reçu: soixante-quinze euros EUR 74.-

Le Receveur ff. (signé): BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 07 avril 2009.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2009047473/207/75.

(090054853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

Vierfin Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.118.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 mars 2009 que:

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2011:

- Monsieur François WINANDY, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

- Madame Mireille GEHLEN, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg,

- Monsieur Thierry JACOB, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement au 25 Avenue de la Liberté à Luxembourg,

Est réélu, Commissaire aux Comptes, pour la même période, son mandat se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2011:

- H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L1526 Luxembourg

Luxembourg le 2 avril 2009.

Pour Extrait Conforme

Signature

Référence de publication: 2009047504/802/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03480. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

South Pole Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.115.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 mars 2009 que:

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2011:

- Monsieur François WINANDY, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

- Madame Mireille GEHLEN, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg,

- Monsieur Thierry JACOB, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement au 25 Avenue de la Liberté à Luxembourg,

Est réélu, Commissaire aux Comptes, pour la même période, son mandat se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2011:

- H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L1526 Luxembourg

Luxembourg le 7 avril 2009.

Pour extrait Conforme

Signature

Référence de publication: 2009047509/802/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03477. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

Terra Forest s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7624 Larochette, 11A, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 77.865.

Im Jahre zweitausend und neun, den ersten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Marc LECUIT, mit Amtssitz in Mersch.

IST ERSCHIENEN:

Herr Behljur JUSUFOVIC, Forsttechniker, wohnhaft in L-7624 Larochette, 11A, rue Michel Rodange,

Welcher Komparent den amtierenden Notar ersucht, folgende Erklärungen zu beurkunden:

- dass er, zufolge privatschriftlicher Abtretungserklärungen vom 19. April 2002 sowie vom 27. März 2008, beide erfolgt gemäß Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "TERRA FOREST, S.à r.l." ist, mit Sitz in L-7624 Larochette, 11A, rue Michel Rodange, eingetragen im Handelsund Firmenregister unter der Nummer B.77.685, gegründet zufolge Gründungsurkunde aufgenommen am 14. September 2000 durch Notar Edmond SCHROEDER, mit damaligem Amtssitz in Mersch, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 156 vom 1. März 2001,

- dass, gemäss Artikel 6 der Satzung, die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Gesellschaftern frei ist,

- dass Herr Jusufovic nunmehr folgenden Beschluss fasst:

Einzigter Beschluss

Herr Jusufovic beschließt Artikel 5 der Satzung zu ändern wie folgt:

" **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je hundertfünfundzwanzig Euro (125).

Alle einhundert (100) Anteile wurden von Herrn Behljur Jusufovic gezeichnet."

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, in Mersch.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihm kundigen Sprache an den Komparenten, handelnd wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe diese Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: B. JUSUFOVIC, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 07 avril 2009. Relation: MER/2009/648. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (gezeichnet): E. WEBER.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT, zum Zwecke der Publikation im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, den 10. April 2009.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2009047526/243/35.

(090054866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

CTI Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9779 Lentzweiler, 12, op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 94.647.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société CTI SYSTEMS S.A., qui s'est tenue à Luxembourg en date du 07 avril 2009, que les mandats des Administrateurs de l'entreprise ont été renouvelés pour un an jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'année 2010. Sont ainsi nommés Administrateurs:

- Monsieur Robert DENNEWALD, Président, demeurant à Strassen
- Monsieur Georges SCHMIT, Vice-président, demeurant à Heffingen
- Madame Eva KREMER, Administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg

- Monsieur Marc REIFFERS, Administrateur, demeurant à Gonderange
- Monsieur Marc SOLVI, Administrateur, demeurant à Ehlange

Cette même assemblée a attribué le mandat de réviseur d'entreprises à la société BDO Compagnie Fiduciaire Société Anonyme, 2 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, pour un an jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

René JOST
Chief Executive Officer

Référence de publication: 2009047515/800137/24.

Enregistré à Diekirch, le 15 avril 2009, réf. DSO-DD00133. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090054533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

TS Elisenhof Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 120.939.

In the year two thousand and nine, on the tenth of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

TS Deutschland Portfolio Holdings, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number B 121.209,

here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of TS Elisenhof Holdings S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.939, incorporated pursuant to a deed of the undersigned Notary, on October 12th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on December 6th, 2006, number 2281, and which bylaws have been lastly amended by an extraordinary general meeting of shareholder held in front of the undersigned notary on December 21st, 2006 and published in the Memorial C, Recueil des sociétés et associations number 260 dated of February 27th, 2007.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, The present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le dix mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS Deutschland Portfolio Holdings, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.209, ici représenté par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de TS Elisenhof Holdings S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 120.939, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 décembre 2006, numéro 2281, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire en date du 21 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 27 février 2007, numéro 260.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, aux 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 13 mars 2009. Relation: LAC/2009/9834. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009047586/211/84.

(090054755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

P.H. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 48.411.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 février 2009 à 14.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve

Résolutions.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux Administrateurs:

Monsieur Jacques RECKINGER, Administrateur de Sociétés,

Né le 14.03.1965 à Luxembourg,

Adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Monsieur Marco NEUEN, Administrateur de Sociétés,
Né le 18.05.1952 à Differdange (Luxembourg),
Adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Monsieur René SCHLIM, Administrateur de Sociétés,
Né le 08.05.1953 à Luxembourg,
Adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

pour une période d'un an.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveau Commissaire aux Comptes:
Fiduciaire de Luxembourg S.A.

Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 34.978
28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
pour une période d'un an.

Les mandats des nouveaux Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2009.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009047535/550/35.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07491. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

F.A.M. Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 72.491.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 2 décembre 2008

En date du 2 décembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Arne van der Ent, 8, rue du Fort Rheimsheim, L-2419 Luxembourg, en date du 2 décembre 2008.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FAM FUND

BGL

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009047885/4/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

TS Kingsway Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 21.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 101.386.

In the year two thousand and nine, on the tenth of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS Kemble S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number B 122.192,

here represented by Ms. Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of TS Kingsway Investment S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, number 101.386, having its registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the form of a joint stock company (société anonyme) by a deed of Maître Léon Thomas, known as Tom Metzler, notary in Luxembourg, on January 21st, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, n° 850, dated August 18th, 2004, and whose bylaws have been lastly amended by a deed of the undersigned notary dated January 12th, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations n° 1005 dated May 30th, 2007.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le dix mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS Kemble S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 122.192,

ici représenté par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de "TS Kingsway Investment S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 101.386, et ayant son siège social au 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire à Luxembourg, en date du 21 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 850 en date du 18 août 2004, et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, en date du 12 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1005 en date du 30 mai 2007.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

42795

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 13 mars 2009. Relation: LAC/2009/9837. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009047581/211/85.

(090054740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

SSC, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 129.916.

—
EXTRAIT

Les gérants, dans leurs résolutions circulaires du 9 avril 2009, ont décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Par voie de conséquence, l'adresse professionnelle des gérants de catégorie B de la société, à savoir Madame Stéphanie GRISIUS, Monsieur Laurent HEILIGER et Monsieur Manuel HACK, est également modifiée avec effet au 1^{er} février 2009 et sera à partir de cette date au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

Pour SSC

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2009048110/833/23.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD03932. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.536.650,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.209.

In the year two thousand and nine, on the tenth of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

TS Deutschland Portfolio LP., a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at St. Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2 6LH, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP11654, represented by its General Partner TS Deutschland Portfolio (GP), L.L.C.,

a company incorporated under the laws of Delaware (United States of America), with its registered office at National Registered Agents Inc., 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, DE 19904, County of Kent, Delaware, with its principal place of business at 45 Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, United States of America,

here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30th, 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.209, incorporated pursuant to a deed of the undersigned Notary, on October 23rd, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on December 14, 2006, number 2335, and which bylaws have been lastly amended by an extraordinary general meeting of shareholder held in front of the undersigned notary on December 6th, 2006 and published in the Memorial C, Recueil des sociétés et associations number 307 dated of March 6th, 2007.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, The present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le dix mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS Deutschland Portfolio L.P., un limited partnership de droit britannique, ayant son siège social à St. Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2 6LH, Royaume-Uni, enregistré auprès du Registrar of Company for England and Wales sous le numéro LP11654, représenté par son General Partner, TS Deutschland Portfolio (GP) L.L.C., une société régie par les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, State of Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique, et son lieu d'activité principal au 45 Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 121.209, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 14 décembre 2006, numéro 2335, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire en date du 6 décembre 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 mars 2007, numéro 307.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: Rachel UHL, Joseph ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mars 2009. LAC/2009/9835. Reçu 75,-€ (soixante-quinze euros)

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009047583/211/89.

(090054752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

MS Equity Financing Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.225,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 81.080.

Monsieur Joel C. HODES a donné sa démission en tant que gérant de la Société avec effet au 6 mars 2009.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société se compose désormais des personnes suivantes:

- Monsieur Paul MOUSEL
- Monsieur Benjamin Jonathan James WALKER
- Monsieur Alan THOMAS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

MS Equity Financing Services (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009047916/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03846. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Light Im- Export Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 145.669.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendneun, den einunddreissigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg.

ist erschienen:

Frau Diyun Huang, Geschäftsfrau, wohnhaft in 49, rue de la Gare, L-6440 Echternach handelnd als Bevollmächtigte der Gesellschaft Ningbo Light Co., Ltd. mit Sitz in Room 1411, Waitan Building, 132, Renming Road, Ningbo, China, Zip code: 315020 (Handelsregisternummer von Ningbo, Volksrepublik China 330 200 200 9114)

hier vertreten auf Grund einer Vollmacht gegeben unter Privatschrift am 12. November 2008, welche Vollmacht nach gehöriger „ne varietur“ Paraphierung durch den amtierenden Notar und den Komparenten gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Welche Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, erklärt eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts gründen zu wollen, welche den Bestimmungen des Gesetzes über Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

Art. 1. Der Name der Gesellschaft mit beschränkter Haftung lautet "Light Im- Export Luxembourg".

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der weltweite Handel mit Waren aller Art, insbesondere mit den Produkten der Ningbo Light Co., Ltd., vorbenannt.

Die Gesellschaft kann Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, vertreten und sich an solchen Unternehmen beteiligen, sie darf auch Zweigniederlassungen errichten.

Fernerhin ist es der Gesellschaft gestattet sämtliche mobiliare und immobiliare Geschäfte auszuführen, die zur Vervollkommnung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können. In dieser Hinsicht kann die Gesellschaft sich kapitalmäßig oder auch sonst wie an in- und ausländischen Unternehmen beteiligen, welche ganz oder auch nur teilweise einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen wie sie selbst

Generell ist es der Gesellschaft gestattet ihre Tätigkeiten sowohl im Inland als auch im Ausland zu entfalten.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet vom heutigen Tage an gerechnet.

Sie kann durch Beschluss des/der Gesellschafter, welcher mit der zur Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit genommen wird, vorzeitig aufgelöst werden.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Der Firmensitz kann durch Beschluss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt FÜNFUNDZWANZIGTAUSEND EURO (25.000,- EUR) eingeteilt in ZWEIHUNDERTFÜNFZIG (250) Anteile zu je EINHUNDERT EURO (100,- EUR) alle voll eingezahlt.

Art. 6. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Für den Fall der Veräußerung an Drittpersonen sind die anderen Gesellschafter vorkaufsberechtigt. Sie können an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller in der Generalversammlung abgegebenen Stimmen übertragen werden.

Art. 7. Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.

Art. 8. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von den Gesellschaftern ernannt werden.

Die jeweiligen Befugnisse des oder der Geschäftsführer, sowie die Dauer deren Mandats werden bei ihrer Ernennung durch die Generalversammlung festgelegt.

Der oder die Geschäftsführer können unter ihrer Verantwortung ihre Befugnisse ganz oder teilweise an einen oder mehrere Bevollmächtigte weiterleiten.

Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 11. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich regelmäßig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 13. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen innerhalb der ersten sechs Monate den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 14. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz, während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 15. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Art. 16. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafter legen deren Befugnisse und Bezüge fest.

Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2009.

Abschätzung, Kosten

Die Kosten und Gebühren, welcher Form es auch sein möge, die zur Gründung der Gesellschaft zu ihrer Last sind, werden auf € 1.400,- abgeschätzt.

Die Stammeinlagen werden wie folgt gezeichnet:

Zeichnung und Einzahlung

Die ZWEIHUNDERTFÜNFZIG (250) Anteile zu je EINHUNDERT EURO (100,- EUR) wurden alle durch die alleinige Anteilhaberin Ningbo Light Co., Ltd gezeichnet und vollständig und in bar eingezahlt so dass die Summe von FÜNFUNDZWANZIGTAUSEND EURO (25.000,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Beschlüsse der Anteilhaber

Und sofort nach Gründung der Gesellschaft hat die Alleininhaberin folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei Personen festgesetzt.

Zu Geschäftsführer werden ernannt:

a.- Herr Hao JIN, Geschäftsmann, geboren in Zhejiang Province, P.R. China am 20. Dezember 1975, und seine Ehegattin

b.- Frau Hui REN, Geschäftsfrau, geboren in Zhejiang Province, P.R. China am 1. Juli 1974,

beisammen wohnhaft in Room 801, No24, 165 Caihongbei Street, Jiangdong District, Ningbo City, Zhejiang Province, P.R. China

Gegenüber dritten wird die Gesellschaft rechtsgültig durch die gemeinsame Unterschrift beider Geschäftsführer verpflichtet.

2) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-2212 Luxemburg, 6 place de Nancy.

Worüber Urkunde. aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt. Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. HUANG, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} avril 2009. Relation: LAC/2009/12729. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG,

Luxemburg, den 10. April 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009047598/206/101.

(090054933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

Threadneedle Asset Management Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 143.975.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2009047684/9127/12.

(090054818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2009.

Zarlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.665.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition de la décision l'affectation des résultats, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZARLUX S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009047845/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04042. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Servitia, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 23, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 14.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, régulièrement approuvés, le rapport du réviseur d'entreprises, le rapport de gestion, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

SERVITIA S.A.
Société Anonyme
Jean-Claude KRIEGER
Administrateur délégué

Référence de publication: 2009047846/24/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04044. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Ortalix Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.111.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
ORTALIS HOLDINGS S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2009047875/7491/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03806. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Indesit Company South America S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 113.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banques S.A.

Société Anonyme

Signatures

Banque domiciliataire

Référence de publication: 2009047847/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04045. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

COLT Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 116.041.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of the month of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

COLT Lux Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at K2 Building, Forte 1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number RCS B 116.042, represented by Maître Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy under private seal, which shall be registered together with the present deed, being the sole shareholder of COLT Lux Finance S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at K2 Building, Forte 1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number RCS B 116.042, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 27 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1347 dated 12 July 2006 amended several times and for the last time on 4 July 2006 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 1724 dated 15 September 2006.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to record as follows:

Agenda:

Increase of the issued share capital of the Company from one million twelve thousand five hundred (€ 1,012,500.-) to two million twenty-five thousand Euro (€ 2,025,000.-) by the issue of forty thousand five hundred (40,500) shares with a par value of twenty-five Euro (€ 25.-) each (the "New Shares") by way of a contribution in kind consisting of a loan receivable of one hundred eighty-nine million three hundred ninety thousand two hundred fifty Euro fifty-eight cents (€ 189,390,250.58) the ("Contribution in Kind"); acknowledgement of a report of the board of managers of the Company on the value of the Contribution in Kind to the Company; approval of the valuation of the Contribution in Kind; and subscription of the New Shares by COLT Lux Holding S.à r.l. and payment of the total subscription price by the Contribution in Kind; allocation to the share capital of the Company and to the share premium account of the Company and consequential amendment of article 5 of the articles of association of the Company.

After the foregoing has been approved, the sole shareholder took the following resolutions:

Sole resolution

The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from one million twelve thousand five hundred Euro (€ 1,012,500.-) to two million twenty-five thousand Euro (€ 2,025,000.-) by the issue of forty thousand five hundred (40,500) shares with a par value of twenty-five Euro (€ 25.-) to be subscribed by the sole shareholder being COLT Lux Holding S.à r.l. against the Contribution in Kind, which consists of:

- a loan receivable of one hundred eighty-nine million three hundred ninety thousand two hundred fifty Euro fifty-eight cents (€ 189,390,250.58) payable by COLT Telecom Group Limited to COLT Lux Holding S.à r.l.

The above Contribution in Kind has been subject to a management valuation report on the Contribution in Kind dated 27 March 2009, a copy of which shall remain attached to the present deed to be filed therewith.

The conclusion of the said report reads as follows:

"The management, on the basis of the aforementioned, considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the assets forming the contribution in kind.

The management is of the opinion that the net contribution in kind as described above, as offered by COLT Lux Holding S.à.r.l., in return for new shares in the Company, will be equal to one hundred eighty-nine million three hundred ninety thousand two hundred fifty Euro fifty-eight cents (€189,390,250.58) which will correspond at least to the value of the shares to be issued, and that, accordingly, the Company may issue forty thousand five hundred (40,500) shares, of a total value of one hundred eighty-nine million three hundred ninety thousand two hundred fifty Euro fifty-eight cents (€ 189,390,250.58) (including the share premium) to COLT Lux Holding S.à.r.l."

Pursuant to the above it was resolved to value the Contribution in Kind at one hundred eighty-nine million three hundred ninety thousand two hundred fifty Euro fifty-eight cents (€ 189,390,250.58).

It was then decided to issue forty thousand five hundred (40,500) New Shares all of which having been subscribed by the sole shareholder and allocate one million twelve thousand five hundred (€ 1,012,500.-) to the share capital of the Company and one hundred eighty-eight million three hundred seventy-seven thousand seven hundred fifty Euro fifty-eight cents (€ 188,377,750.58) to the share premium account of the Company.

Evidence of the transfer to the Company of the Contribution in Kind was shown to the undersigned notary.

As a result of the increase of share capital and issue of the New Shares, article 5 of the Company's articles of association is amended so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at two million twenty-five thousand Euro (€ 2,025,000.-) divided into eighty-one thousand (81,000) shares with a par value of twenty-five Euro (€ 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association. Any available share premium shall be distributable."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the resolutions above are estimated at eight thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day aforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-septième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg,

A comparu:

COLT Lux Holding S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois de Luxembourg ayant son siège social au K2 Building, Forte 1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RCS B 116.042, représentée par maître Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit résidant au Luxembourg, suivant une procuration sous seing privé, qui sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement, étant l'associé unique de COLT Lux Finance S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au K2 Building, Forte 1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RCS B 116.042, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg le 27 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1347 en date du 12 juillet 2006, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois le 4 juillet 2006 par acte du notaire soussigné, publié dans le Mémorial numéro 1724 daté du 15 septembre 2006,

publié dans le Mémorial numéro 1724 en date du 15 septembre 2006.

La partie comparante, agissant en la qualité mentionnée ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Ordre du jour:

Augmentation du capital social de la Société de un million douze mille cinq cents Euros (1.012.500,- €) à deux millions vingt-cinq mille Euros (2.025.000,- €) par l'émission de quarante mille cinq cent (40.500) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- €) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales") par un apport en nature consistant en une créance de cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt dix mille deux cent cinquante Euros et cinquante-huit centimes (189.390.250,58 €) l'("Apport en Nature"); le constat d'un rapport du conseil de gérance de la Société sur la valeur de l'Apport en Nature; approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature; et souscriptions aux Nouvelles Parts Sociales par COLT Lux Holding S.à.r.l. et paiement du prix total de souscription par l'Apport en Nature; affectation au capital social

de la Société et au compte de prime d'émission de la Société et changement consécutif de l'article 5 des statuts de la Société.

Après que ce qui précède ait été approuvé l'associé unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de un million douze mille cinq cents Euros (1.012.500,- €) à deux millions vingt-cinq mille Euros (2.025.000,- €) par l'émission de quarante mille cinq cents (40.500) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- €), chacune devant être souscrites par l'associé unique, COLT Lux Holding S.à.r.l., en contrepartie de l'Apport en Nature, qui consiste en:

- une créance de cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante Euros et cent quatre-vingt-huit Centimes (189.390.250,58 €) payable par COLT Telecom Group Limited à COLT Lux Holding S.à.r.l.

L'Apport en Nature mentionné ci-dessus a été soumis à un rapport d'évaluation des gérants sur l'Apport en Nature du 27 mars 2009 une copie duquel restera annexée au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

La conclusion dudit rapport se lit comme suit:

"La gérance, sur base de ce qui précède, considère que la documentation et garanties reçues apportent une preuve adéquate quant à l'existence et à l'étendue des actifs formant l'apport en nature.

La gérance est d'avis que l'apport en nature tel que décrit ci-dessus et tel qu'apporté par COLT Lux Holding S.à.r.l., en contrepartie des nouvelles parts sociales dans la société, sera égal à cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante Euros et cinquante-huit Cents (189.390.250,58 €) ce qui correspondra au moins à la valeur des parts devant être émises, et que, en conséquence, la Société pourra émettre quarante mille cinq centimes (40.500) parts, d'une valeur totale de cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante Euros et cinquante-huit Cents (189.390.250,58 €) (incluant la prime d'émission) à COLT Lux Holding S.à.r.l."

A la suite de quoi il a été décidé d'évaluer les Apports en Nature à cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante Euros et cinquante-huit Centimes (189.390.250,58 €).

Il a ensuite été décidé d'émettre quarante mille cinq cents (40.500) nouvelles parts sociales ayant toutes été souscrites par l'associé unique et d'affecter un million douze mille cinq cents (1.012.500,- €) Euros au capital social de la Société et cent quatre-vingt-huit millions trois cent soixante dix-sept mille sept cent cinquante Euros et cinquante-huit Centimes (188.377.750,58 €) au compte de prime d'émission de la Société.

La preuve du transfert à la Société de l'Apport en Nature a été montrée au notaire soussigné.

En conséquence de l'augmentation de capital et de l'émission de Nouvelles Parts Sociales, l'article 5 des statuts de la Société est modifié afin d'être lus comme suit :

"Le capital social émis de la Société est établi à deux millions vingt-cinq mille Euros (€ 2.025.000,-) divisé en quatre-vingt et un mille (81.000) parts sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- €) chacune. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée dans la forme requise pour la modification des statuts. Toute prime d'émission devra être distribuable."

Dépenses

Les dépens, coûts, rémunérations ou frais sous quelque forme que se soit qui devront être supportés par la Société comme conséquence des résolutions susvisées sont estimés à huit mille euros.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte dans le présent qu'à la requête de la personne comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française.

Sur requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Fait à Luxembourg le jour susmentionné.

Après avoir lu ce procès verbal la partie comparante et le notaire ont signé ensemble le présent acte.

Signé: A. HERMELINSKI-AYACHE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 31 mars 2009. Relation: LAC/2009/12471. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009050116/211/145.

(090058487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2009.

D.B.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 47.022.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009047850/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03467. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

South Pole Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.115.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009047852/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03476. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Milestone Finance Holding Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 12.813.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 mars 2009

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg avec effet immédiat.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle de l'Administrateur personne physique et des Administrateurs personnes morales suivants de la Société comme suit:

* Madame Nicole THIRION, employée privée, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* La société LOUV S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* La société FINDI S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour copie conforme

MILESTONE FINANCE HOLDING COMPANY S.A.

FINDI S.à r.l. / N. THIRION

Administrateurs

Représentée par I. SCHUL / N. THIRION

Représentant Permanent / Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009048181/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03005. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

IPConcept Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 82.183.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Strassen, le 01.04.2009.

K.-P. Bräuer / E. Spurk.

Référence de publication: 2009047865/1460/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01326. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Parfiso S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 125.133.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

PARFISO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009047873/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03807. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Mirabella, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 69.075.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 7 avril 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et a nommé en remplacement:

- Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 7 avril 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 7 avril 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 7 avril 2009.

Pour MIRABELLA

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009048252/833/28.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD03940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Holdarion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.116.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

HOLDARION S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009047878/7491/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03805. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Nordea Alternative Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 106.173.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 16 mars 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

L'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2009 a décidé de réélire au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010:

Messieurs et Madame

- André Roelants résidant à 95A, route de Fischbach, 7447 Lintgen, Luxembourg,
- Klas Holmberg résidant à Karlaplan, 16, 11520 Stockholm, Suède,
- Niels Thygesen résidant à Kronprinsengade 5, 1114 Copenhague K, Danemark,
- Peter Hofmann résidant à Wörthstrasse 19, 81667 Munich, Allemagne,
- Jhon Mortensen résidant à 3, rue Joseph Tockert, 2620 Luxembourg, Luxembourg,
- Jörg Heinemann résidant à Grundweg 1, 8103 Unterengstringen, Suisse,
- Alex Schmitt résidant à 44, rue de la Vallée, 2661 Luxembourg, Luxembourg,
- Jari Kivihuhta résidant à Keskuskatu 3, 00020 Nordea, Finlande,
- Peter Hemme résidant à Nyropsgade 17, 1602 Copenhague V, Danemark,
- Eira Palin-Lehtinen résidant à Pohjoinen Hesperiankatu 5 A 24, 00260 Helsinki, Finlande

Par conséquent, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Messieurs et Madame

- André Roelants résidant à 95A, route de Fischbach, 7447 Lintgen, Luxembourg,
- Klas Holmberg résidant à Karlaplan, 16, 11520 Stockholm, Suède,
- Niels Thygesen résidant à Kronprinsengade 5, 1114 Copenhague K, Danemark,
- Peter Hofmann résidant à Wörthstrasse 19, 81667 Munich, Allemagne,
- Jhon Mortensen résidant à 3, rue Joseph Tockert, 2620 Luxembourg, Luxembourg,
- Jörg Heinemann résidant à Grundweg 1, 8103 Unterengstringen, Suisse,
- Alex Schmitt résidant à 44, rue de la Vallée, 2661 Luxembourg, Luxembourg,
- Jari Kivihuhta résidant à Keskuskatu 3, 00020 Nordea, Finlande,
- Peter Hemme résidant à Nyropsgade 17, 1602 Copenhague V, Danemark,
- Eira Palin-Lehtinen résidant à Pohjoinen Hesperiankatu 5 A 24, 00260 Helsinki, Finlande

Luxembourg, le 25/3/2009.

Nordea Investment Funds S.A.

Andrea Martin / Martina Neuhaus

Référence de publication: 2009048130/3922/39.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00097. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

United Healthcare Bulgaria S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 436.750,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.192.

—
Le bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Avril 2009.

Vincent Bouffioux

Manager

Référence de publication: 2009047882/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03359. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Paladina S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 145.693.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le premier avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), à Luxembourg-Ville,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société "PALADINA S.R.L." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, régie par les lois italiennes, établie et ayant son siège social Viale Bruno Buozzi, 72 CAP 00197 Rome [Italie],

inscrite au Registre des Sociétés de et à Rome (Italie), en date du 19 février 1996, sous le code fiscal et numéro 01915750580 et inscrite au Répertoire Economique et Administratif (REA) sous le numéro 352837,

constituée suivant acte notarié reçu par le notaire Dottore Bruno NICOLO, de résidence à Rome (Italie), en date du 16 mars 1972.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Carine AGOSTINI, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Angelina SCARCELLI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Federigo CANNIZZARO di BELMONTINO, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président expose ensuite ce qui suit:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que l'intégralité du capital social de DIX MILLE DEUX CENT EUROS (10'200.- EUR) est détenue par l'associé unique, la société "KIND S.A.", une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 4 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 81 570, est dûment représentée à la présente assemblée générale, qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

Que le susdit associé détient tous les droits de vote.

Ladite liste de présence, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Ratification de la décision de Monsieur Piero BAJ, en sa qualité d'administrateur unique de la société "PALADINA S.R.L.", prise, par procès-verbal d'assemblée, tenu le 05 février 2009 par devant Dott. Riccardo de Corato, notaire de résidence à Rome (Italie), de transférer le siège social de la Société de Viale Bruno Buozzi, 72 CAP 00197 Rome [Italie], au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et de faire adopter par la Société la nationalité luxembourgeoise.

2.- Arrêté et approbation du bilan et compte de profits et pertes de la Société au 31 décembre 2008, qui sont à considérer comme comptes sociaux de clôture en Italie et en même temps comme comptes d'ouverture à Luxembourg.

3.- Décision que le capital social soit augmenté d'un montant de DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (2'300.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de DIX MILLE DEUX CENTS EUROS (10'200.- EUR) à un montant de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) sans création ni émission de nouvelles parts sociales à libérer intégralement en numéraire par l'associé unique, la société "KIND S.A.", prédésignée.

4.- Décision qu'après cette augmentation de capital, le capital souscrit de la Société soit désormais représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, ce qui induit un capital social souscrit de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) intégralement détenu par la société "KIND S.A." prédésignée, en qualité de seul et unique associé de la Société.

5.- Décision de changer la raison sociale de la Société en "PALADINA S.à r.l."

6.- Décision de modifier l'objet social de la Société, tel qu'il est mentionné ci-après, pour l'adapter à celui d'une société de participations financières (SOPARFI):

"La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a pour encore pour objet, pour son propre compte tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de tous biens mobiliers ainsi que toutes propriétés et droit immobiliers.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation."

7.- Décision de donner décharge pleine et entière à l'administrateur unique de la Société de droit italien pour sa gestion pendant toute l'époque où la Société avait son siège en Italie.

8.- Décision de procéder à une refonte complète des statuts de la Société en langue française pour les adapter à la législation luxembourgeoise en vigueur.

8.- Décision de nommer Monsieur Piero BAJ, administrateur de société, né à Rome (Italie), le 03 juin 1957, demeurant via beso l-00100 ROMA (Italie), aux fonctions de gérant unique de la Société et décision de fixer la durée de son mandat et de déterminer ses pouvoirs.

L'assemblée, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale DECIDE de ratifier la décision prise par l'administrateur unique de la Société, Monsieur Piero BAJ, en sa réunion du 05 février 2009, tenue par devant Dott. Riccardo de Corato, notaire de résidence à Rome, Via Bertoloni n. 26/A, de transférer le siège social, le principal établissement et le siège de direction effective de Rome (Italie) au Grand-Duché de Luxembourg et plus précisément à l'adresse indiquée dans la résolution ci-après et DECIDE que la Société adoptera la nationalité luxembourgeoise, sans toutefois que ce changement de nationalité et transfert de siège donnent lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une nouvelle entité juridique, conformément à la directive n° 69/335 CEE du 17 juillet 1969.

Deuxième résolution

L'assemblée générale DECIDE de confirmer l'adresse du nouveau siège social à Luxembourg, prise par la résolution de l'administrateur unique mentionnée ci-avant et DECIDE que dorénavant cette adresse est celle du 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Troisième résolution

L'assemblée générale arrête et approuve le bilan et compte de pertes et profits de la Société au 31 décembre 2008, qui sont à considérer comme comptes sociaux de clôture en Italie et en même temps comme comptes d'ouverture au Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que le capital social de la Société soit augmenté d'un montant de DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (2'300.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de DIX MILLE DEUX CENTS EUROS (10'200.- EUR) à un montant de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) sans création ni émission de nouvelles parts sociales à libérer intégralement en numéraire par l'associé unique, la société "KIND S.A.", prédésignée.

La preuve de cette libération en numéraire dudit montant de DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (2'300.- EUR) a été rapportée au notaire instrumentant qui la constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide que le capital social de la Société soit, après cette augmentation de capital ci-avant réalisée, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, ce qui induit un capital social souscrit de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) intégralement détenu par la société "KIND S.A." prédésignée, en qualité de seul et unique associé de la Société.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société, tel qu'il est mentionné ci-après, pour l'adapter à celui d'une société de participations financières (SOPARFI):

"La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a pour encore pour objet, pour son propre compte tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de tous biens mobiliers ainsi que toutes propriétés et droit immobiliers.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation."

Septième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière à Monsieur Piero BAJ, administrateur de société, né à Rome (Italie), le 03 juin 1957 (code fiscal: BJAPRI57H03H501B) demeurant via bessò I-00100 ROMA (Italie), pour sa gestion d'administrateur unique de la Société pendant toute l'époque où la Société avait son siège en Italie.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de gérant unique de la Société dorénavant soumise au droit luxembourgeois, la personne suivante:

Monsieur Piero BAJ, administrateur de société, né à Rome (Italie), le 03 juin 1957, demeurant via bessò I-00100 ROMA (Italie)

Le gérant est nommé pour une durée illimitée et il aura les pouvoirs prévus par l'article quinze (15) refondu des statuts ci-après.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale de la Société en "PALADINA S.à r.l."

Dixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent et de les adapter à la législation luxembourgeoise, aux usages et formalités usitées dans ce pays, l'assemblée décide de procéder à un refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du code civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts ou de création de parts nouvelles.

Art. 2. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale "PALADINA S.à r. l."

Art. 3. Objet. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a pour encore pour objet, pour son propre compte tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de tous biens mobiliers ainsi que toutes propriétés et droit immobiliers.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 4. Durée. La durée de la Société est illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts.

10.1. Cession en cas d'un associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

10.2. Cession en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. Formalités. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du code civil.

Art. 12. Rachat des parts sociales. La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions légales.

Art. 13. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Art. 15. Pouvoirs des gérants. Le(s) Gérant(s) a(ont) les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il(s) a(ont) la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t déléguer des pouvoirs spécifiques ou des procurations ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents choisis par le(s) Gérant(s).

Art. 16. Evénements atteignant les gérants. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 17. Responsabilité des gérants. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 18. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par la gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 19. Décisions de l'associé ou des Associés.

19.1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

19.2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 20. Décisions. Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations leur seront annexées.

Art. 21. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 22. Bilan. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale.

Art. 23. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

Art. 24. Dissolution, Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 25. Disposition générale. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C.AGOSTINI, A.SCARCELLI, F.CANNIZZARO di BELMONTINO , J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 06 avril 2009. Relation: EAC/ 2009/4000. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009048416/239/255.

(090055664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2009.

F.A.M. Personal Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 72.628.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 22 décembre 2008

En date du 22 décembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- de coopter Monsieur Philippe Dardart, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011, en remplacement de Monsieur Arne van der Ent, 8, rue du Fort Rheimsheim, démissionnaire en date du 2 décembre 2008.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *FAM PERSONAL FUND*

BGL

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009047883/4/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00359. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Apollo ELP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Apollo ELP Sicar).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.240.

—
La version abrégée des Comptes Annuels au 2007 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/4/09.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009047884/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03351. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Sarasin Investmentfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 40.633.

—
Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 27. März 2009

Am 27. März 2009 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse:

- Verlängerung des Mandats von PricewaterhouseCoopers S.à r.l., Luxemburg als Wirtschaftsprüfer bis zur Jahreshauptversammlung von 2010.

Luxembourg, den 27. März 2009.
Für gleichlautenden Auszug
Für SARASIN INVESTMENTFONDS
BGL Société Anonyme
Unterschriften

Référence de publication: 2009047886/4/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

**Apollo ELP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Apollo ELP Sicar).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.240.

—
La version abrégée des Comptes Annuels au 2006 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/4/09.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009047887/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03349. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

G.A. - Fund -L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 69.871.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2008

En date du 20 juin 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Madame Christa de Bruyn
Madame Cécile Delooz
Monsieur William Van Impe
Monsieur Jan Dereymaeker
Monsieur Luc Van den Meersschaut
Monsieur Pierre Devondel
Monsieur Jean-Marie Defossé

pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2009.

- de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2009.

Luxembourg, le 27 mars 2009.
Pour extrait sincère et conforme
Pour G.A.-FUND-L
BGL SA
Signatures

Référence de publication: 2009047889/4/27.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

**Apollo ELP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Apollo ELP Sicar).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.240.

La version abrégée des Comptes Annuels au 2005 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/4/09.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009047892/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03348. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

British Marine Holdings II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 71.234.

EXTRAIT

M. Fenemore-Jones Claude Andrew a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 31 mars 2009.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009047896/260/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03425. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 19.116.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société du 20 novembre 2008

Le conseil d'Administration décide à l'unanimité de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Pieter Croockewit, demeurant professionnellement, 99-197, De Entree, NL-1101 HE Amsterdam de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Pour extrait et traduction conforme

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

Blaise-Garban / Marjolijne Droogleever Fortuyn

Senior-Legal Counsel / -

Référence de publication: 2009047901/44/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

British Marine Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.495.

—
EXTRAIT

M. Fenemore-Jones Claude Andrew a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 31 mars 2009.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009047897/260/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03426. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Nordea Specialised Investment Fund, SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 129.308.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 30 mars 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

L'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2009 a décidé de réélire au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010:

Monsieur

- Jakob Jessen résidant à Strandgade 3, DK-0900 Copenhagen, Denmark,

L'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2009 a décidé d'élire au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010:

Messieurs

- Lars Erik Høgh résidant à 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Luxembourg,

- Jeroen van der Molen résidant à 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Luxembourg.

Luxembourg, le 09/04/2009.

Nordea Investment Funds S.A.

Andrea Martin / Martina Neuhaus

Référence de publication: 2009048128/3922/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04135. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Aleph Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 99.038.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009047930/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03845. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

**Apollo USLP S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque,
(anc. Apollo USLP Sicar).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.226.

La version abrégée des Comptes Annuels au 2006 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/4/09.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009047898/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03343. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090054962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

British Marine Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 71.026.

EXTRAIT

M. Fenemore-Jones Claude Andrew a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 31 mars 2009.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009047899/260/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03428. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.

Tracol Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.
R.C.S. Luxembourg B 132.670.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg en date du 24 avril 2008

L'assemblée décide:

de nommer comme nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale en 2012:

Monsieur Günther Beining

1, bei der Kapell

D-54439 Palzem

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 25 avril 2008.

Pour la société

Fiduciaire Scheiwen . Nickels & Associés S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009047909/1132/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06864. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090055402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2009.